



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

généralités

Question au Gouvernement n° 1863

Texte de la question

RÉORIENTATION EUROPÉENNE

M. le président. La parole est à M. Christophe Premat, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Christophe Premat. Ma question s'adresse à M. le secrétaire d'État chargé des affaires européennes.

L'Europe que nous avons construite, au sein de laquelle notre voix est aujourd'hui plus que jamais importante, nous a permis depuis ces deux dernières années, de réaliser de grands projets.

Sur le plan de l'emploi, grâce à la réactivation des relations franco-allemandes, nous bénéficions de 600 millions d'euros d'apport de l'Union européenne pour la garantie jeunesse, ce programme qui permet à tous les jeunes de moins de vingt-cinq ans en difficulté d'accéder à un apprentissage, à un stage ou à une formation continue.

Toujours pour préserver l'emploi, alors que la concurrence déloyale et le dumping social ont affaibli beaucoup d'entreprises, notamment dans le secteur du BTP, nous avons imposé des outils de sanctions contre ceux qui embauchent illégalement des salariés étrangers à bas prix.

Mais l'Europe, ne l'oublions pas, c'est surtout une chance qui est offerte à chaque jeune d'aller vivre, étudier et travailler à l'étranger.

L'Union européenne, c'est aussi l'union bancaire, ce processus qui permet de mettre à l'abri l'épargne de tous les Français en cas de faillite d'une banque en créant un fonds de garantie.

L'Europe c'est aussi des instances qui protègent la vie privée des citoyens sur internet.

Enfin, nous devons être fiers du combat politique qui a permis de sauver l'aide alimentaire destinée aux associations qui s'occupent des Français les plus démunis.

Certains aujourd'hui doutent de l'Europe. En tant que député des Français de l'étranger, résidant en Grande-Bretagne, en Irlande et en Europe du Nord, je tiens à réaffirmer ici que c'est l'Union européenne qui nous rend plus forts dans les échanges internationaux. Nous avons des projets à réaliser dans les domaines de l'industrie, de la recherche, de l'énergie, de la fiscalité, de l'agriculture et de l'emploi.

Monsieur le secrétaire d'État, quel bilan pouvons-nous faire aujourd'hui de l'action européenne et des grands projets en cours ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des affaires européennes.

M. Harlem Désir, secrétaire d'État chargé des affaires européennes. Monsieur le député Christophe Premat, les élections du 25 mai sont un rendez-vous décisif pour l'Europe et la France. Il faut donc appeler à la mobilisation la plus forte des Français parce que l'Europe, c'est tout d'abord un héritage précieux, celui des pères fondateurs, celui de la paix. Dans quelques semaines, nous allons commémorer ensemble à la fois le centenaire du début de la Grande guerre et le soixante-dixième anniversaire du débarquement de Normandie. Nous voyons aux frontières mêmes de l'Union européenne les troubles qui se développent : nous ne pouvons pas laisser dilapider cet acquis fondamental et précieux, celui de la paix.

Mais il faut la mobilisation la plus forte parce que l'Europe aujourd'hui, c'est l'échelon indispensable pour que nos nations puissent agir ensemble dans la mondialisation et pour défendre en particulier cette priorité que le Président de la République et ce Gouvernement ont défendue depuis deux ans au plan européen, la réorientation vers la croissance et l'emploi. *(Exclamations sur les bancs du groupe UMP.)*

Depuis deux ans, c'est cela le sens de l'action qui a été menée. L'euro a été sauvé. L'union bancaire a été adoptée, la lutte contre l'évasion fiscale et les paradis fiscaux ont été renforcés.

M. Patrick Ollier. C'est une vraie campagne électorale dans l'hémicycle !

M. Claude Goasguen. Incroyable.

M. le président. Je vous invite à être moins bruyants.

M. Harlem Désir, secrétaire d'État. La taxe sur les transactions financières a été décidée. Le budget de la politique agricole commune a été préservé, le budget Erasmus a été renforcé. *(Exclamations sur les bancs du groupe UMP.)*

M. Patrick Ollier. La séance des questions n'est pas la campagne électorale !

M. Claude Goasguen. C'est inacceptable !

M. Harlem Désir, secrétaire d'État. Les capacités de la Banque européenne d'investissement ont été accrues et, comme vous l'avez dit, monsieur le député, la garantie jeunesse a été dotée d'un fonds de 6 milliards d'euros pour permettre de lutter contre le chômage des jeunes. *(Exclamations sur les bancs du groupe UMP.)*

Plusieurs députés du groupe UMP . Arrêtez-le !

M. le président. S'il vous plaît.

M. Harlem Désir, secrétaire d'État. C'est évidemment dans ce sens qu'il faut poursuivre, pour construire demain une Europe des investissements dans les domaines d'avenir, les transports, le numérique, l'énergie, construire l'Europe de la sécurité énergétique et des énergies renouvelables. *(Exclamations sur les bancs du groupe UMP.)* Il nous faut renforcer la zone euro, lutter le dumping social et fiscal. Il nous faut défendre le modèle social et environnemental dans la mondialisation et dans nos accords de commerce et il nous faut construire l'Europe de la défense. *(Huées sur les bancs du groupe UMP.)* Tel est le choix que nous défendrons et que nous appelons les Français à défendre lors du vote du 25 mai. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

M. le président. Mes chers collègues, je vous appelle à un peu modération, le niveau sonore dans l'hémicycle étant trop élevé. Autant pour ceux qui posent des questions que pour ceux qui y répondent, il est très gênant de s'exprimer dans un tel brouhaha et je ne vous parle pas de ce que doivent éprouver les téléspectateurs. Je vous invite à tenir vos conversations privées à l'extérieur de l'hémicycle.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Premat](#)

Circonscription : Français établis hors de France (3^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1863

Rubrique : Politiques communautaires

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires européennes

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée au JO le : [22 mai 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [22 mai 2014](#)